

2021/03/09

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2021 - Délibération n° 2021/03/09

OBJET : PROPOSITION DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION FRANCE ACTIVE LIMOUSIN.

L'an deux mille vingt et un, le 23 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 16 mars 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMARY Corinne – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick - SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – LEHERICY Joseph – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – FINI Alain – FLOIRAT Myriam – BERTELOOT Dominique – CALOMINE Alain – TROUSSET Patrick – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick.

Pouvoirs

1. Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène donne pouvoir à M. RIGAUD Régis.
2. M. FINI Alain donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
4. M. BERTELOOT Dominique donne pouvoir à M. DERIEUX Nicolas.
5. M. CALOMINE Alain donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
6. M. GAILLARD Thierry donne pouvoir à M. DUGUET Pierre.

Suppléances : M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : M. BUSSIERE Jean-Claude

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	51	57			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
55	2	-	-	-	-

France Active Limousin est une association principalement connue pour les créateurs / repreneurs d'activités.

Son Conseil d'administration est d'ailleurs composé de chefs d'entreprises.

Il n'y pas de partenariat existant avec la CC Creuse Sud-Ouest.

France Active Limousin a deux atouts :

- Des compétences larges lui permettant d'investiguer différents domaines concernant notamment les interventions de la Communauté de communes : économie, déchets-économie circulaire, enfance-jeunesse et autres services à la personne.
- Un acteur reconnu par les institutions et un point d'entrée facilitant la mobilisation des financements publics, selon les thématiques : Région Nouvelle-Aquitaine ; Banque des Territoires et Banque Publique d'Investissement ; fonds européens ; ADEME...

Depuis mi-2020, les relations de travail sont régulières entre la Communauté de communes et France Active Limousin, au sein du réseau d'acteurs de la « Fabrique à Initiatives ».

Il s'agit d'un dispositif national permettant d'impulser des activités d'utilité économique et sociale, de la détection des besoins jusqu'à l'accompagnement du porteur de projet identifié.

Ce dispositif trouve son origine :

- D'une part, dans le fait que des territoires ruraux comme la Creuse connaissent davantage un déficit d'initiatives privées du champ concurrentiel, par rapport à d'autres territoires, imposant de travailler sur d'autres formes d'entrepreneuriat pour répondre aux besoins de services à la population.
- D'autre part, en raison d'un déficit d'ingénierie pour conduire les projets et mobiliser les financements.

En France, il existe actuellement 30 Fabriques à initiatives, dont une en Creuse animée par France Active Limousin. Elles sont donc désormais reconnues :

- Pour les partages d'expériences et d'ingénierie.
- En tant que centre de ressources et d'accompagnement au développement des activités, des emplois et des services.

Dans ce cadre, plusieurs projets sont à l'étude en Creuse, dont 2 concernant directement le territoire intercommunal :

- Coopérative d'Activités et d'Emplois: structure permettant d'implanter des activités manquantes, par une forme alternative à l'entrepreneuriat classique, en limitant les risques liés à la création individuelle. Ce projet rejoint justement une des réflexions qu'avait souhaité engager le club des entrepreneurs Bourganeuf-Royère suite à sa dernière assemblée générale de 2020.
- Création d'une nouvelle activité de regroupement, tri, valorisation de déchets inertes du bâtiment et travaux public sur la ZA de Langladure par la SAS Fracasso TP.

Les modalités de ce partenariat seraient les suivantes :

- Une convention d'objectifs triennale, sur la période 2021 – 2022 - 2023, qui ferait ressortir les attentes du territoire, notamment en matière de projets de création et reprise d'activités, les besoins en termes de services à la population.
- D'une subvention annuelle de l'EPCI. En considérant les démarches en cours, via notamment la Fabrique à Initiatives, une base de 5 000 € annuels serait demandée la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest.

La convention triennale est construite sur la base de 3 objectifs :

- Objectif 1 : garantir les prêts.** Cette mission est indépendante du soutien financier de la Communauté de communes, mais il est important de la faire ressortir dans la convention sur la reprise d'entreprises, France ACTIVE LIMOUSIN étant la seule structure à proposer des garanties aussi importantes en la matière (80 % du montant jusqu'à 100 000 €).

-Objectif 2 : mobiliser les concours financiers, en proposant un nouveau service, des projets et structures existantes, entreprises et associations : accueil, permanences organisées sur le territoire intercommunal, sur rendez-vous.

-Objectif 3 : animation de la Fabrique à Initiatives selon les attentes et besoins exprimés par les acteurs du territoire intercommunal : de la détection de besoins non couverts jusqu'à l'émergence de projets, l'identification de porteurs de projets et l'accompagnement à la construction et à la mise en œuvre des actions.

Considérant que les actions et réflexions en cours avec France Active Limousin intéressent directement le territoire intercommunal et plusieurs compétences de la Communauté de communes liées au développement économique, à la vie associative, aux déchets et à l'économie circulaire, aux services à la personne (dont petite enfance),

Sur avis du Bureau communautaire réuni le 9 février 2021, il est donc proposé au Conseil communautaire de se prononcer sur le projet de convention triennale et le versement d'une subvention de 5 000 € annuels sur 3 ans.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 55 avis favorables et 2 avis contraires :

- Approuve le projet de convention sur la période 2021-2023 et le versement d'une subvention annuelle de 5 000 € à France Active ;
- Autorise M. Le Président à signer la convention ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2021 ;
- Autorise M. Le Président à signer l'ensemble des pièces permettant la bonne réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

